

Arrêté n°231013 D
portant proclamation des résultats des élections partielles des bureaux de pôle et bureau de coordination du Tronc Commun de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard du 19 octobre 2023

Le directeur de l'UTBM

*Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;
Vu les Statuts de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard ;
Vu le règlement intérieur de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard ;
Vu l'arrêté 230315D relatif aux élections des bureaux de pôle ;
Vu l'arrêté 230916 D relatif à l'organisation des élections partielles des bureaux de pôle et du bureau de coordination du Tronc Commun ;
Vu l'arrêté n°231004 D portant désignation des membres et lieux des bureaux de vote ;
Vu les Procès-verbaux de dépouillement suite au scrutin du 19 octobre 2023.*

Arrête

Article premier : bureaux de pôle Mobilités et Transports du Futur

Sont proclamés élus :

Dans le collège D des étudiants : (T) Titulaire – (S) Suppléant (3 sièges)

Élodie CONZE (T)	Edgar LESENECHAL (S)
------------------	----------------------

Article 2 : bureaux de pôle Énergie et Informatique

Sont proclamés élus :

Dans le collège D des étudiants : (T) Titulaire – (S) Suppléant (4 sièges)

Hélène VAN EVERDINGEN (T)	/
Quentin MACULLO (T)	/
Mattéo GANZER (T)	Hortense DENISE (S)

Article 3 : bureaux de coordination et d'orientation du cycle de formation « Tronc Commun »

Sont proclamés élus :

Dans le collège D des étudiants : (T) Titulaire – (S) Suppléant (4 sièges)

Hugo GUALTIEROTTI (T)	/
Joseph DUBOIS (T)	/

Article 4 : Bureau de pôle Humanités

Est proclamé élu :

Dans le collège B – Autres enseignants (1 siège)

Olivier DEMBINSKI

Article 5 : Composition des pôles

La composition mise à jour des pôles fera l'objet d'un nouvel arrêté.

Article 6 : Annexe

Vous trouverez en annexe 1 au présent arrêté, un document récapitulatif des résultats.

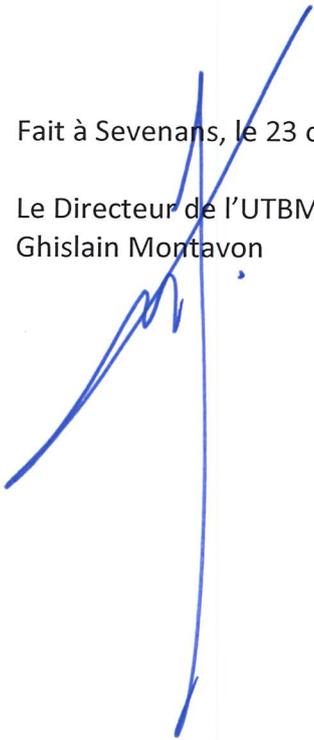
Article 7 : Transmission, Publication et Exécution

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son intranet NUXEO.

Fait à Sevenans, le 23 octobre 2023

Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain Montavon



Annexe 1 Tableau récapitulatif des résultats

**ELECTIONS PARTIELLES - BUREAUX DE PÔLE ET BUREAU DE
COORDINATION ET D'ORIENTATION DU CYCLE DE FORMATION
"TRONC COMMUN" DU 19 OCTOBRE 2023**

Pôle Mobilité et transports du futur - Collège D - 3 sièges à pourvoir		
Site de Montbéliard		
Nombre d'électeurs :		354
Nombre de votants :		39
Nombre de votes exprimés :		39
Nombre de votes blancs :		0
TAUX DE PARTICIPATION		11,02%
	NOMBRE DE VOIX	
CONZE Elodie - LESENECHAL Edgar	39	ELUS

Pôle Energie et informatique - Collège D - 4 sièges à pourvoir		
Site de Belfort		
Nombre d'électeurs :		774
Nombre de votants :		108
Nombre de votes exprimés :		106
Nombre de votes blancs :		2
TAUX DE PARTICIPATION		13,95%
	NOMBRE DE VOIX	
VAN EVERDINGEN Hélène	10	ELUE
MACULLO Quentin	19	ELU
GANTZER Mattéo - DENISE Hortence	77	ELUS

Le Bureau de coordination et d'orientation du cycle de formation - Collège D - 4 sièges à pourvoir		
Site de Sevenans		
Nombre d'électeurs :		522
Nombre de votants :		197
Nombre de votes exprimés :		162
Nombre de votes blancs :		35
TAUX DE PARTICIPATION		37,74%
	NOMBRE DE VOIX	
GUALTIEROTTI Hugo	90	ELU
DUBOIS Joseph	72	ELU

Pôle Humanité - Collège B - 1 siège à pourvoir

Site de Sevenans		
Nombre d'électeurs :		14
Nombre de votants :		5
Nombre de votes exprimés :		5
Nombre de votes blancs :		0
TAUX DE PARTICIPATION		35,71%
	NOMBRE DE VOIX	
DEMBINSKI Olivier		5 ELU